

Nom, Prénom :	Date :
Visa chef pilote :	Visa SM :

1. Critères de compte rendu

Événements/incidents devant faire l'objet d'un compte rendu

Tout type d'interruption, d'anomalie ou de défaillance opérationnelle, ou toute autre irrégularité, ayant mis en danger ou susceptible de mettre en danger un aéronef, ses occupants ou toutes autre personne. Peuvent également faire l'objet d'un compte rendu les événements qui n'ont représenté à ce jour aucun danger mais qui comportent cependant un risque potentiel pour la sécurité du système aéronautique.

2. Données relatives à l'événement/incident

Date et heure	Lieu	Immatriculation de l'aéronef
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Cet incident a-t-il été également déclaré auprès d'un autre organisme (si oui, lequel et quand ?)		
<input type="text"/>		

3. Description de l'événement

Intitulé
<input type="text"/>
Description
<input type="text"/>

4. DIRECTIVE DE SECURITE (à remplir par le SM ou le chef pilote)

Non	Oui	Si oui	Directive n°	Délai de mise en œuvre (entourer ce qui convient)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	⇒	<input type="text"/>	<input type="text" value="urgent"/> <input type="text" value="30 jours"/>
Evaluation Probabilité / sévérité A B C D 1 2 3 4 Inacceptable Tolérable Acceptable				Remarques : Acceptable = pas de directive Tolérable = pas de directive ou délai de 30 jours Inacceptable = directive, délai urgent